

Vice-présidence Formation professionnelle et relève

Montréal, le 13 janvier 2010

## **Communiqué important aux étudiants (es)**

### **Comptabilité publique : le choix qui s'impose!**

Le règlement sur le permis de comptabilité publique de l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA) a été approuvé par le gouvernement du Québec et est entré en vigueur le 17 décembre 2009. Ce règlement permet maintenant à l'Ordre des CGA du Québec de délivrer les premiers permis de comptabilité publique à certains de ses membres. Au 31 mars 2009, selon le rapport annuel de l'Ordre des CGA du Québec, seulement 1 079 CGA œuvraient en cabinet, par exemple dans des cabinets de comptables agréés ou d'autres cabinets d'experts-comptables.

Tout changement suscite certains questionnements, et l'Ordre des comptables agréés du Québec (l'Ordre) tient à rassurer les étudiants(es) qui ont choisi d'obtenir le titre de CA, car cela demeure plus que jamais la meilleure option. Le titre de CA continuera à être prédominant en comptabilité publique et dans les marchés financiers.

### **La formation professionnelle qui nous distingue!**

La formation professionnelle offerte aux futurs comptables agréés satisfait aux normes les plus élevées qui soient dans le domaine de la comptabilité, avec un programme d'un minimum de 30 crédits menant à un diplôme universitaire d'études supérieures de deuxième cycle, accessible uniquement aux meilleurs étudiants. Ce programme permet aux étudiants de devenir des professionnels polyvalents, multidisciplinaires, avec une capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration incomparables. Une attestation d'études de 15 crédits peut paraître attrayante parce qu'elle demande un peu moins de temps à obtenir, mais fera-t-elle de vous le professionnel que vous voulez devenir?

Le programme d'études supérieures spécialisées de 30 crédits exigé pour devenir CA vous offre une formation beaucoup plus complète et vous donne même la possibilité d'obtenir une maîtrise en suivant seulement quelques cours supplémentaires. Pourquoi vous contenter du minimum alors que les choix que vous faites maintenant vont déterminer toute votre carrière? Nos sondages démontrent clairement que plus la scolarité est élevée, mieux le professionnel est reconnu sur le marché.

### **L'examen, le défi qui nous fait grandir!**

L'examen professionnel des CA, l'Évaluation uniforme (EFU), est reconnu comme l'un des plus exigeants, c'est vrai. Mais quel défi intéressant pour l'étudiant qui a le goût de la réussite et de la performance! Grâce à la qualité du programme universitaire CA de 30 crédits de 2<sup>e</sup> cycle ainsi qu'à la motivation et à la volonté de réussite des étudiants, plus de 90% de ceux qui relèvent le défi de l'EFU obtiennent le titre prestigieux de CA une fois leur stage terminé.

### **L'expérience qui nous rend performants, polyvalents et très recherchés!**

Actuellement, au Québec, le stage du futur comptable agréé s'effectue au sein de cabinets de comptables agréés qui offrent une gamme complète de services professionnels à une clientèle diversifiée et à des organisations de toutes tailles, dans tous les secteurs de l'activité économique. La structure de supervision de ces cabinets fait bénéficier l'étudiant d'un encadrement exceptionnel, hors du commun,

qui lui permet de développer ses compétences auprès de professionnels de haut niveau. Nos cabinets ont développé les meilleures pratiques qui soient en comptabilité publique, et ce, depuis des décennies, mais aussi dans plusieurs autres domaines comme la fiscalité, les services-conseils en gestion, la juricomptabilité, la gestion des risques et la gouvernance, pour n'en nommer que quelques-uns. L'application de ces pratiques permet à l'étudiant d'acquérir une méthode de travail qui lui servira tout au long de sa carrière. En effet, même si un bon nombre de nos membres optent pour la carrière en cabinet, près de 45% des CA au Québec œuvrent en entreprise, ce qui représente environ 7 800 professionnels. Les CA dominent partout et leur influence continuera de s'accroître avec l'ouverture prochaine de stages en entreprise et dans le secteur public. Tout comme c'est le cas ailleurs au Canada, l'Ordre sera bientôt en mesure d'offrir plus de cheminements de carrière aux étudiants CA, grâce à l'ajout de stages diversifiés et enrichissants encadrés par des CA d'expérience au sein de grandes organisations.

Enfin, la très grande majorité des étudiants qui choisissent le titre de CA ont le privilège d'être recrutés au moins un an à l'avance et peuvent effectuer une partie de leur stage pendant leurs études de 2<sup>e</sup> cycle. Ce stage est rémunéré de manière concurrentielle et les employeurs offrent un soutien important pour accompagner l'étudiant dans son cheminement CA.

### **Le titre qui fait la différence!**

Comme l'expérience l'a montré dans les autres provinces canadiennes, il ne fait aucun doute que le marché continuera de reconnaître les compétences distinctives des comptables agréés. Les sondages nous le confirment d'ailleurs année après année : la grande notoriété du titre de CA supplante celle de tout autre titre comptable, et l'opinion favorable à l'égard des CA est en hausse constante. Actuellement, au Canada, plus de 90% des missions de vérification des sociétés cotées sont confiées à des CA.

### **Savoir faire le bon choix!**

Devenir CA, c'est choisir un titre qui peut s'exporter dans le monde entier et dans tous les domaines d'affaires. C'est choisir la profession ayant la meilleure infrastructure pour vous accompagner tout au long de votre carrière et c'est choisir la voie qui fait ses preuves depuis plus de 130 ans! Nous sommes le premier ordre professionnel comptable à avoir vu le jour au Québec et au fil des années, les CA ont toujours bénéficié d'une reconnaissance sans pareille dans le domaine de la comptabilité publique et dans plusieurs autres domaines. Cette reconnaissance se maintiendra, peu importe les changements. Vous aurez la possibilité de trouver un emploi stimulant, d'obtenir un salaire des plus concurrentiels, de relever des défis à la hauteur de vos talents et de devenir un professionnel polyvalent et recherché dans le milieu des affaires.

Venez relever le défi que l'on vous propose, préparez-vous à célébrer avec fierté la réussite d'un examen professionnel des plus exigeants, devenez les leaders incontestés du monde des affaires et soyez prêts à mener une carrière sous le signe de l'excellence avec le titre de CA!

Vous pourrez trouver plus d'information sur notre site web au [www.ocaq.qc.ca](http://www.ocaq.qc.ca).

Pour toute question relative à votre décision de devenir CA, écrivez-nous à [candidat@ocaq.qc.ca](mailto:candidat@ocaq.qc.ca) et il nous fera plaisir de vous guider vers le meilleur choix de carrière.